

Tanguiéta, le 22 juillet 2012

KIANSI Yantibossi
SE/U-AVIGREF Pendjari

L'article paru dans le Quotidien Fraternité du 20-07-2012 intitulé : « **Blaise Ahanhanzo-Glèlè oppose l'urgence de la sauvegarde des ressources naturelles** » présente une quantité remarquable d'imprécisions voire de fausses informations et appelle de ma part une clarification étant entendu que je suis au centre de ladite contestation. Cette clarification est d'autant nécessaire que le même article sous d'autres formes, mais le même fond a été publié dans L'Événement Précis du 20/07/012 et Le Matinal du 21/07/012.

Nous savons qu'il y a deux parcs au Bénin avec des niveaux de développement différents. Le ministre et sa délégation ne se sont jamais rendus dans le Parc de la Pendjari le 11 septembre 2011, moins encore rencontrer les Avigref de la Pendjari le 12 septembre 2011. Dans plusieurs passages, l'article dévoile clairement qu'il se réfère au Parc National du W qui a été visiblement visité par le ministre. Donc ce que dit l'article ne concerne pas la Pendjari. Les passages suivants montrent plus précisément et de manière exemplaire l'amalgame qui a été fait:

- La phrase suivante indique bien de quel parc l'article parle: « *Après donc la visite du parc, le ministre a eu une réunion de travail avec le personnel du Cenagref en poste dans l'Alibori élargie aux garde faunes et aux membres de l'AVIGREF* ». Il est bien connu que la Pendjari n'est pas dans l'Alibori.
- Les éco-gardes de la Pendjari n'ont jamais eu d'arriérés de salaires et je ne crois pas qu'ils ont rencontré le ministre en septembre tout comme les AVIGREF Pendjari.
- Les AVIGREF Pendjari n'ayant jamais rencontré le ministre à la Pendjari, la déclaration suivante « *le représentant des Avigref présent a déclaré que le parc de la Pendjari est constamment en danger* » est fautive; au moins elle n'a pas été prononcée par un individu membre AVIGREF Pendjari ayant une expertise assez profonde pour apprécier la qualité de préservation naturelle à la Pendjari.
- Au niveau de la Pendjari, nous ne parlons pas de la zone tampon. Cette question d'accès à la terre est réglée par la mise en place de la Zone d'Occupation Contrôlée (ZOC) depuis 2001. Les agriculteurs exercent légalement sur cette portion et sans inquiétudes. Cette remarque ne peut donc pas concerner la Pendjari.

Certes, le braconnage des éléphants est un fléau sous-régional nécessitant des actions fortes de protection, mais il n'y a aucune exploitation forestière à la Pendjari. Quand on parle de la protection des espèces rares, je vois une profession de foi sans vision réelle. Si aujourd'hui les espèces comme tout au moins le Guépard sont rencontrées dans le parc, ce n'est pas un effet de hasard. Ce n'est que l'impact de protection depuis les années 2000 et cet exploit revient à ceux qui ont mis et soutenu un système de protection rigoureux depuis cette période. Le MEHU actuel en est alors bénéficiaire et non acteur.

Pour défendre les frontières, il y a des structures plus indiquées. Les frontières ne se protègent pas à Porga (où il y a une gendarmerie, une douane et une police) par les agents forestiers. Il en va de même de Batia et de Konkombri qui ne sont pas des postes frontaliers. Comment d'ailleurs peut-on les déployer sur toute la frontière ? Le CENAGREF représente l'Etat et son autorité s'exprime à travers cette structure.

Cette petite clarification vise à éclairer tout d'abord l'estimé lecteur dudit article et encourage le journaliste de bien vouloir mieux regarder ses sources d'informations - même s'il s'agit d'un ministre - et leur motivations éventuellement cachées afin d'éviter de publier des mensonges. Ce débat est vraiment dépassé et il faut maintenant dire la vérité, seul gage pour corriger les dérives du ministre.

Que celui qui a écrit cet article se rende compte que la Pendjari a été plusieurs fois citée par des instances internationales comme la réserve la mieux gérée et la mieux protégée de l'Afrique de l'Ouest jusqu'à novembre 2011. Il n'y a jamais eu de dérives majeures à la Pendjari encore moins de personnes qui aient voulu en profiter. Ceux qui ont renseigné pour cet article, soit ils sont de mauvaise foi, soient ignorants. Dans tous les cas, cet article est très loin de peindre la situation de la Pendjari avant l'intervention du soi-disant sauveur de Blaise Ahanhanzo-Glèlè. Il s'avère fortement souhaitable que les sources d'information qui sous-tendent ce genre d'articles de presse soient désormais attentivement vérifiées avant leur publication. Sinon, ces auteurs voire des journaux de taille comme *Fratérité*, *Le Matinal* et *L'Événement Précis* risquent de ne plus être crédibles.